

SECRET

**ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS
DOUANIERS ET LE COMMERCE**

No. 7
SECRET/322
19 juin 1986

Original: anglais

NOTIFICATION AU TITRE DE L'ARTICLE XXVIII:5

Liste XXX - Suède

La Mission permanente de la Suède a fait parvenir au secrétariat la communication suivante en date du 11 juin 1986.

Il est rappelé que la Suède a informé les PARTIES CONTRACTANTES (voir le document TAR/93) qu'elle se réservait le droit, conformément aux dispositions du paragraphe 5 de l'article XXVIII de l'Accord général, de modifier la Liste XXX - Suède au cours de la période triennale commençant le 1er janvier 1985.

Par la présente communication, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir faire connaître aux PARTIES CONTRACTANTES que la Suède a l'intention de modifier les concessions suivantes reprises dans la Liste XXX - Suède

<u>Numéro du tarif</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Taux de droit consolidé dans la liste actuelle</u>	<u>Proposition: taux consolidé</u>
ex 07.01	Tomates, du 1er juillet au 30 septembre	17 pour cent avec minimum de perception de 70 couronnes suédoises/100 kg	17 pour cent avec minimum de perception de 100 couronnes suédoises/100 kg

En ce qui concerne ce produit, il est rappelé que la Liste XXX existante prévoit que le taux minimum peut être ajusté en fonction de l'évolution des coûts de production dudit produit en Suède. Cet ajustement ne doit en aucun cas dépasser l'augmentation de l'indice du coût de la vie en Suède au cours de la même période.

Depuis le 1er juillet 1980, date à laquelle la Liste susmentionnée est entrée en vigueur, le coût de production des tomates est passé de 6,51 à 10,01 couronnes suédoises/kg, soit une augmentation de 54 pour cent. Au cours de la période allant de juillet 1980 à février 1986, l'indice des prix à la consommation a progressé de 59 pour cent.

./.

Des statistiques relatives aux importations sont fournies ci-dessous.

La Suède est disposée à engager des négociations ou des consultations conformément aux dispositions de l'article XXVIII applicables en l'espèce.

Importations suédoises de tomates, 1er juillet
au 30 septembre, 1983-1985

(NCCD 07.01 705 (DNP CE9))

	Tonnes			Valeur (en milliers de couronnes suédoises)		
	1983	1984	1985	1983	1984	1985
Total	7 846	7 110	7 845	41 859	38 420	32 901
Pays-Bas	6 453	5 841	6 555	35 000	30 521	26 209
Danemark	760	583	922	4 264	3 510	4 848
Finlande	172	523	146	1 094	3 575	906
Pologne	395	68	77	1 160	290	266
Portugal	-	-	60	-	-	302
Italie	4	4	33	22	23	120
Norvège	-	61	20	-	423	118
Espagne	51	-	1	281	-	4